

Disparités régionales et territorialisation des Objectifs de développement durable au Maroc: Lecture multidimensionnelle à partir des données récentes

Ghizlane CHAKLATI

FSJES Ain Sebaa

ghizlane.chaklati@univ-bordj.dz

Résumé

L'article analyse la relation entre les disparités régionales et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Maroc. Il repose sur une approche documentaire et descriptive qui utilise les données récentes du Haut-Commissariat au Plan, notamment les comptes régionaux 2023, les résultats du RGPH 2024, les données sur la pauvreté multidimensionnelle et les indicateurs du marché du travail. L'analyse est complétée d'articles scientifiques sur le développement humain, le bien-être régional, la pauvreté multidimensionnelle et la territorialisation du développement durable. Les résultats montrent que les disparités régionales ne se cantonnent pas à la production économique. Ils touchent également l'emploi, l'éducation, l'accès aux services de base, la pauvreté multidimensionnelle et les usages du numérique. Ces disparités ralentissent l'atteinte équilibrée des ODD et soulignent la nécessité d'une lecture territoriale des politiques publiques. L'article soutient que la territorialisation des ODD doit aller au-delà du suivi national moyen et s'appuyer sur des diagnostics régionaux, provinciaux et communaux.

Mots-clés : disparités régionales ; Objectifs de développement durable ; Maroc ; développement territorial ; pauvreté multidimensionnelle ; régionalisation avancée.

Codes JEL : O18 ; R11 ; R58 ; I32 ; Q01.

Abstract

This article examines the relationship between regional disparities and the achievement of the Sustainable Development Goals (SDGs) in Morocco. It uses a documentary and descriptive approach based on recent data from the High Commission for Planning, including regional accounts for 2023, the 2024 population census, multidimensional poverty mapping and labour market indicators. The analysis is complemented by scientific articles on human development, regional well-being, multidimensional poverty and sustainable territorial development. The findings show that regional gaps are not limited to economic output. They also concern employment, education, access to basic services, multidimensional poverty and digital inclusion. These disparities slow down the balanced achievement of the SDGs and confirm the need for territorialized public policies. The article argues that SDG localization in Morocco should move beyond national averages and rely on regional, provincial and local diagnostics.

1. Introduction

L'Agenda 2030 a placé le développement durable dans une logique d'ensemble. Les ODD ne font pas de distinction entre la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé, l'eau, l'égalité des genres, l'emploi, l'innovation, la durabilité urbaine et la protection de l'environnement. Ils s'appuient également sur le principe de ne laisser personne de côté. Ce principe implique une lecture territoriale, les progrès nationaux pouvant masquer d'importantes disparités entre régions, provinces, communes et milieux de résidence.

Au Maroc, c'est une question centrale. Depuis plusieurs années, le pays a engagé des réformes en matière de régionalisation avancée, de développement humain et de territorialisation des politiques publiques. Les indicateurs économiques et sociaux traduisent toutefois encore une forte concentration de la richesse sur certains pôles, notamment sur l'axe atlantique, ainsi que des fragilités persistantes dans plusieurs régions intérieures ou rurales. Par conséquent, l'atteinte des ODD ne dépend pas uniquement de la performance globale du pays. Elle dépend également de la capacité des politiques publiques à réduire les inégalités entre les territoires.

L'intérêt scientifique de ce sujet réside dans ce qu'il rajoute au croisement de deux champs d'analyse. Le premier se réfère aux inégalités territoriales, généralement examinées à partir du PIB, de l'activité, des infrastructures et des variables sociales. Le second, touchant aux ODD, nécessite une approche plus globale du développement. Ainsi, relevait-il les travaux d'Ibourk et Raoui (2021) qui montrent que l'échelle territoriale est un élément important à prendre en compte dans l'étude du développement humain durable au Maroc. Boumahdi et Zaoujal (2023) construisent une matrice de bien-être régional que l'on peut élargir à d'autres dimensions que celle monétaire. Benaabdelaali, Bennaghmouch, Cheddadi et Kamal (2013) montrent déjà les disparités de développement humain selon les régions marocaines, surtout en éducation et niveau de vie.

On peut formuler ainsi la problématique de cet article : dans quelle mesure les disparités régionales au Maroc influencent-elles la réalisation équilibrée des Objectifs de développement durable ? Cette question conduit à trois buts. La

première consiste à identifier les principales formes de disparités régionales au Maroc. Le second a pour objectif de lier ces écarts aux ODD les plus concernés. Le troisième tente d'évoquer les conséquences de ces disparités pour la territorialisation des politiques publiques.

L'article soutient que les inégalités régionales constituent un obstacle transversal à la réalisation des ODD au Maroc, du fait de leur impact simultané sur les dimensions économiques, sociales et territoriales du développement. Une politique nationale du développement durable reste insuffisante, à défaut d'un ciblage régional et local précis.

2. Cadre conceptuel : disparités régionales et ODD

Les disparités régionales correspondent aux différences observables entre les territoires en termes de richesse produite, d'accès à l'emploi, de services publics, d'infrastructures, de capital humain, de santé, d'accès à l'eau, de logement, de mobilité ou de participation économique. Elles peuvent être mesurées à plusieurs échelles (région, province, commune) et dans les deux milieux, urbain et rural. Cette dimension d'échelle est importante : une région peut paraître relativement avancée en moyenne tout en contenant des provinces ou des communes très fragiles.

Les ODD élargissent l'analyse des inégalités. Une région moins productive du point de vue économique n'est pas seulement concernée par l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique. Elle peut également concerner l'ODD 1 sur la pauvreté, l'ODD 4 sur l'éducation, l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement, l'ODD 9 sur les infrastructures et l'innovation, l'ODD 10 sur la réduction des inégalités et l'ODD 11 sur les villes et communautés durables.

Il convient dès lors de concevoir le lien entre inégalités territoriales et ODD comme un lien systémique. Une insuffisance d'accès à l'éducation risque de réduire l'accès à l'emploi. Une économie de l'emploi précaire peut accentuer la pauvreté. Une pauvreté persistante joue sur l'accès aux soins, au numérique et aux services de base. Ce sont ces relations qui expliquent pourquoi les ODD doivent être envisagés dans leur ensemble et non séparément.

Les travaux existants sur le cas marocain viennent corroborer cette lecture. Ibourk et Raoui (2021) insistent sur l'effet d'échelle : les différences de développement humain durable peuvent sembler moins fortes à l'échelon régional qu'en fait à celui des territoires plus détaillés. Boumahdi et Zaoujal (2023) démontrent que même les dimensions d'un bien-être régional devront être appréhendées sous plusieurs axes, en l'occurrence l'économie, le social, l'environnement et la gouvernance. D'après Abdelkhalek et Boccanfuso (2021), la pauvreté multidimensionnelle est en effet un indicateur non négligeable pour analyser les politiques sociales. Ces recherches vont dans le même sens : le développement ne peut se réduire au revenu ou au PIB.

*Tableau 1. Correspondance entre dimensions des disparités régionales
et ODD concernés*

Dimension de disparité	Indicateurs mobilisables	ODD principalement concernés
Richesse régionale et structure productive	PIB régional, PIB par habitant, contribution au PIB national	ODD 8, ODD 9, ODD 10
Pauvreté et vulnérabilité	Pauvreté multidimensionnelle, privations sociales, conditions de vie	ODD 1, ODD 3, ODD 4, ODD 10
Marché du travail	Taux de chômage, sous-emploi, emploi des jeunes et des femmes	ODD 5, ODD 8, ODD 10
Capital humain	Analphabétisme, durée moyenne d'études, niveau scolaire atteint	ODD 4, ODD 5, ODD 10
Services de base	Eau potable, électricité, assainissement, logement	ODD 6, ODD 7, ODD 11
Inclusion numérique	Usage d'Internet, accès aux TIC, services numériques	ODD 4, ODD 9, ODD 10

Dimension de disparité	Indicateurs mobilisables	ODD principalement concernés
Gouvernance territoriale	Rôle des collectivités, planification, coordination des acteurs	ODD 11, ODD 16, ODD 17

3. Revue de littérature

Quant à l'analyse de la littérature disponible sur les divers aspects des disparités régionales au Maroc, elle souligne la persistance des disparités à travers le temps et malgré les réalisations institutionnelles et sociales. 13 Benaabdelaali et al., 2013, proposent ainsi une mesure du développement humain des régions marocaines à partir de la méthodologie révisée de l'IDH.). Ils apportent quelque chose, car ils montrent que les disparités se retrouvent dans l'éducation et le niveau de vie, de façon plus accentuée. Bien que l'étude soit antérieure à l'Agenda 2030, elle offre une assise à la connaissance des ODD 4, 8 et 10.

Ibourk et Raoui (2021) font mention plus directement liée au développement durable. Dans leur analyse spatiale du développement humain durable au Maroc, ils montrent que c'est le type d'échelle d'observation qui modifie considérablement les tendances observées en termes de disparités. Les auteurs recommandent d'aller au-delà des moyennes régionales jusque vers des échelles plus fines. Ce résultat est très important pour la territorialisation des ODD, parce que des valeurs d'indicateurs nationaux, voire régionaux, peuvent masquer d'importants écarts intra-régionaux.

Boumahdi et Zaoujal (2023) suggèrent d'aborder le bien-être régional au Maroc et chez ses partenaires de l'OCDE sous plusieurs angles. Leur grille lie économie, marché du travail, capital humain, santé, conditions de vie, genre, environnement et gouvernance. Cette approche est en phase avec l'esprit des ODD en considérant le développement comme un ensemble de dimensions interdépendantes. Elle évite aussi une lecture réductrice du seul PIB. Un autre axe de la littérature est celui de la pauvreté multidimensionnelle. Abdelkhalek et Boccanfuso (2021) examinent au Maroc l'effet de programmes de

protection sociale sur la pauvreté multidimensionnelle. Leur travail indique que la pauvreté devrait être évaluée en prenant en compte les privations cumulées et non uniquement le revenu. Cette perspective est en lien direct avec l'ODD 1, mais également avec les ODD 3, 4, 6 et 10.

Des travaux récents prolongent cette réflexion à l'échelle territoriale. El Hazzaz (2026) analyse les inégalités entre Casablanca-Settat et Drâa-Tafilalet sur la période 2015-2023. Bellali (2025) parle des ODD et des acteurs locaux à Guelmim, ce qui montre que la réussite de l'Agenda 2030 passe aussi par l'appropriation locale. Malgré leur statut de littérature institutionnelle, les études de la DEPF sur les inégalités régionales au regard des ODD offrent une base intéressante pour analyser les performances comparées des régions marocaines à l'aide d'un indice synthétique des ODD.

Cette revue fait apparaître une évolution très importante. Les premiers travaux portaient essentiellement sur le développement humain ou économique. Les travaux récents s'orientent vers une lecture plus multidimensionnelle et plus territoriale. L'intérêt de cet article est d'établir un lien entre ces deux lectures : les disparités régionales classiques et la territorialisation des ODD.

Tableau 2. Principales références scientifiques mobilisées

Référence	Objet principal	Apport pour l'article
Benaabdelaali et al. (2013)	Développement humain régional au Maroc	Montre les écarts de développement humain, surtout en éducation et niveau de vie.
Ibourk et Raoui (2021)	Développement humain durable et analyse spatiale	Montre l'importance de l'échelle territoriale dans la mesure des disparités.
Abdelkhalek et Boccanfuso (2021)	Pauvreté multidimensionnelle et protection sociale	Appuie l'analyse de l'ODD 1 et des privations cumulées.

Référence	Objet principal	Apport pour l'article
Boumahdi et Zaoujal (2023)	Bien-être régional multidimensionnel	Propose une grille d'analyse proche de la logique intégrée des ODD.
Bellali (2025)	ODD et acteurs locaux à Guelmim	Souligne l'importance de l'appropriation locale des ODD.
El Hazzaz (2026)	Inégalités territoriales entre Casablanca-Settat et Drâa-Tafilalet	Illustre les contrastes entre régions économiquement différenciées.

4. Méthodologie

Cet article suit une méthodologie descriptive et documentaire. Il ne s'appuie ni sur une enquête de terrain originale, ni sur un modèle économétrique propre. Nous assumons ce choix méthodologique afin de construire une lecture analytique des liens entre disparités régionales et ODD à partir de données secondaires fiables et de travaux scientifiques publiés.

Les données statistiques utilisées proviennent essentiellement du Haut-Commissariat au Plan. Elles portent sur les comptes régionaux de 2023, les résultats du RGPH 2024, la pauvreté multidimensionnelle et les indicateurs du marché du travail. Ces données sont enrichies par les références internationales liées à l'Agenda 2030 et par des articles scientifiques traitant des disparités régionales, du développement humain, du bien-être territorial et de la pauvreté multidimensionnelle au Maroc.

L'analyse se fait en trois étapes. La première repose sur la sélection d'indicateurs territoriaux disponibles et directement liables aux ODD. La deuxième consiste à comparer les disparités entre régions, ou entre milieu urbain et milieu rural. La troisième consiste à interpréter ces écarts à la lumière de la littérature scientifique et des enjeux de territorialisation des politiques publiques.

Cette méthodologie comporte deux limites. Tout d'abord, les données disponibles ne couvrent pas toutes la même année, les sources statistiques ayant des temporalités différentes. Ensuite, l'analyse ne permet pas d'établir une stricte causalité entre le niveau d'atteinte des ODD et les disparités régionales. Elle permet toutefois d'identifier des associations cohérentes et des points de tension utiles à la décision publique et à la recherche future.

5. Résultats et analyse

5.1. Concentration économique régionale et ODD 8

La première forme de disparité régionale est la concentration de la richesse. Les comptes régionaux 2023 de l'HCP indiquent que trois régions, à savoir Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, détiennent 58,5 % du PIB national. Casablanca-Settat représente à elle seule les 32,2 % du PIB. À l'inverse, Drâa-Tafilalet et les régions du Sud à elles deux contribuent à une part très largement inférieure de la richesse nationale. Cette concentration reflète une polarisation économique autour de quelques pôles. Elle n'est pas mauvaise en soi, les grandes métropoles jouant un rôle moteur dans la croissance. Mais elle pose problème si la croissance n'entraîne pas suffisamment les régions moins intégrées aux circuits productifs, logistiques et financiers. Le PIB par tête vient conforter cette observation. En 2023, la moyenne nationale s'établit à 40 508 DH. Dakhla-Oued Ed-Dahab atteint 89 533 DH et Casablanca-Settat 62 777 DH, tandis que Drâa-Tafilalet se situe à 25 324 DH. Ces écarts traduisent une différence de conditions de création de richesse selon les territoires.

Tableau 3. Exemples de disparités économiques régionales au Maroc selon les comptes régionaux 2023

Indicateur	Région ou groupe de régions	Valeur	Lecture ODD
Contribution au PIB national	Casablanca-Settat	32,2 %	Concentration de la richesse ; ODD 8 et ODD 10
Contribution cumulée au PIB national	Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima	58,5 %	Polarisation économique autour de trois régions ; ODD 8
PIB par habitant	Dakhla-Oued Ed-Dahab	89 533 DH	Niveau élevé, à interpréter avec la taille démographique ; ODD 8
PIB par habitant	Casablanca-Settat	62 777 DH	Région métropolitaine productive ; ODD 8 et ODD 9
PIB par habitant	Drâa-Tafilalet	25 324 DH	Faible création de richesse par habitant ; ODD 8 et ODD 10
PIB par habitant	Moyenne nationale	40 508 DH	Référence nationale qui masque des écarts régionaux

Une prudence d'interprétation s'impose. Un PIB élevé par habitant ne signifie pas automatiquement que l'ensemble de la population bénéficie d'un bien-être élevé. Dans certaines régions faiblement peuplées, un ratio élevé peut être observé sans pour autant entraîner une répartition équitable des revenus, de l'emploi et des services. Le PIB doit donc être croisé avec la pauvreté, l'éducation, l'emploi, la santé, les services de base et la gouvernance locale.

5.2. Pauvreté multidimensionnelle et ODD 1

La pauvreté multidimensionnelle permet d'aller au-delà de la seule mesure monétaire de la pauvreté. Elle tient compte des contraintes sanitaires et scolaires et des conditions de vie. Cette logique est plus conforme à la logique des ODD en reliant l'ODD 1 avec plusieurs autres ODD. Les statistiques récentes de HCP montrent un recul de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelon national, mais les différenciations territoriales sautent aux yeux. Des taux au-dessus de la moyenne nationale se situent dans certaines régions, comme Béni Mellal-Khénifra, l'Oriental, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet et Marrakech-Safi. d'autres zones comme sont celles de Laâyoune-Sakia El Hamra et de Dakhla-Oued Ed-Dahab qui se trouvent à des niveaux plus faibles. Ce constat témoigne du fait que l'ODD 1 ne peut plus être considéré comme un objectif uniquement social. Il est aussi territorial ; Une localisation où les privations éducatives, sanitaires ou liées aux conditions de ses logements sont plus fortes nécessite des réponses relativement à cette localisation. Les politiques de protection sociale doivent donc s'articuler avec les politiques d'éducation, de santé, d'emploi et d'équipement du territoire ;

Tableau 4. Exemples de pauvreté multidimensionnelle régionale selon les données récentes du HCP

Région	Taux de pauvreté multidimensionnelle	Lecture analytique
Béni Mellal-Khénifra	9,8 %	Taux élevé ; cumul de vulnérabilités sociales et territoriales
Fès-Meknès	9,0 %	Taux supérieur à la moyenne ; besoin de ciblage social et territorial
Oriental	8,4 %	Fragilités sociales et économiques persistantes
Marrakech-Safi	7,9 %	Écart avec les régions les mieux placées malgré une dynamique économique importante
Drâa-Tafilalet	7,7 %	Vulnérabilités liées au territoire, à la distance et aux conditions de vie
Laâyoune-Sakia El Hamra	2,4 %	Taux faible dans la cartographie récente
Dakhla-Oued Ed-Dahab	2,5 %	Taux faible, mais à interpréter avec les spécificités démographiques et économiques

C'est important d'approcher la lecture les yeux ouverts. Une région peut avoir un taux de pauvreté multidimensionnelle très faible tout en rencontrant des difficultés d'emploi ou de participation économique. À l'opposé, un territoire présentant un taux de pauvreté élevé peut se retrouver dans ce positionnement tout en disposant de ressources importantes (ressources naturelles, culturelles ou agricoles). On doit donc s'employer à transformer ces ressources en opportunités territoriales durables.

5.3. Marché du travail, chômage et ODD 8

L'ODD 8 repose principalement sur des indicateurs du marché du travail. Les données nationales récentes montrent que si le chômage est un défi majeur au Maroc, il concerne plus particulièrement les jeunes, les diplômés ainsi que les femmes. Les différences de territoire constituent un défi supplémentaire : des zones géographiques plus peuplées de chômeurs, des taux de chômage nettement au-dessus de la moyenne...

Le HCP table sur un taux de chômage de 13 % au niveau national pour 2025. Les jeunes de 15 à 24 ans sont toujours très touchés, le taux est supérieur à 37 %, de même que le chômage féminin. Territorialisation. Au niveau territorial, les données infra-annuelles montrent que les régions du Sud et l'Oriental sont les régions où le taux de chômage est le plus élevé, contrairement à Marrakech-Safi et quelques régions à dominante rurale où les taux de chômage sont les plus faibles. Ces écarts nous rappellent que le chômage dépend à la fois de la structure productive, de la formation, de la mobilité, de l'investissement et de la capacité locale de créer des emplois.

L'ODD 8 ne se borne pas à la création quantitative d'emplois. Il évoque également la qualité de l'emploi, le sous-emploi, l'emploi des jeunes, l'emploi des femmes et la transition vers des activités plus productives. L'agriculture, le commerce informel ou les services peu qualifiés offrent de l'emploi à de nombreuses régions, mais pas toujours de la stabilité ou de la protection sociale. Le lien avec les disparités régionales est donc double. D'une part, les régions à la vitalité économique ne font pas disparaître pour autant le chômage si la croissance

crée peu d'emplois ou si les qualifications ne répondent pas aux besoins. D'un autre côté, les zones moins industrialisées ou moins connectées peuvent enregistrer un manque d'opportunités, ce qui incite les jeunes diplômés à migrer vers les métropoles.

5.4. Éducation, capital humain et ODD 4

L'éducation est une des dimensions les plus structurantes des disparités régionales. Les inégalités éducatives ont un impact sur l'accès à l'emploi, les revenus, l'utilisation du numérique, la santé et la participation sociale. Ils agissent donc sur plusieurs ODD simultanément. Le RGPH 2024 fait apparaître une amélioration générale de plusieurs indicateurs, mais les écarts entre milieu urbain et milieu rural restent importants. Le taux d'analphabétisme au niveau national est de 24,8 %, mais il monte à 38 % en milieu rural et à 32,4 % chez les femmes. En milieu urbain, la durée moyenne d'études des personnes âgées de 25 ans et plus est nettement plus élevée qu'en milieu rural. La part des personnes titulaires au moins du niveau collégial est aussi bien plus élevée en milieu urbain.

Ces écarts ont un impact direct sur l'ODD 4. Ils ont aussi un impact sur l'ODD 5 sur l'égalité de genre et l'ODD 10 sur la réduction des inégalités. Les régions ou les territoires dont le capital humain reste faible ont plus de mal à attirer les investissements, à développer l'entrepreneuriat local et à intégrer les jeunes dans des emplois qualifiés.

Tableau 5. Quelques indicateurs éducatifs et sociaux issus du RGPH 2024

Indicateur	National	Urbain	Rural	ODD concernés
Taux d'analphabétisme	24,8 %	17,3 %	38,0 %	ODD 4, ODD 5, ODD 10
Analphabétisme chez les femmes	32,4 %	n.d.	n.d.	ODD 4, ODD 5
Durée moyenne d'études des 25 ans et plus	6,3 ans	7,9 ans	3,2 ans	ODD 4, ODD 10
Population de 25 ans et plus ayant au moins le niveau collégial	39,1 %	50,4 %	18,1 %	ODD 4, ODD 8, ODD 10

L'éducation démontre bien que les inégalités ne sont pas qu'uniquement géographiques. Elles sont intra-régionales. Une région peut avoir des villes assez bien dotées en établissements scolaires et universitaires et, en même temps, présenter des espaces ruraux où l'on accède plus difficilement à l'école, au transport scolaire, au second cycle ou à la formation professionnelle.

5.5. Accès aux services de base, eau, assainissement et ODD 6

Les services d'appui sont au centre du développement territorial. Le potentiel de santé, de scolarisation, de dignité du logement, d'attractivité économique est conditionné par l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement. Les chiffres du RGPH 2024 marquent d'importants progrès mais aussi des écarts qui demeurent. Au niveau national, 82,9 % des ménages sont raccordés au réseau d'eau potable. Celle-ci est de 97,1 % en milieu urbain, contre 54,6 % dans le rural. L'accès au réseau d'égout fait apparaître un fossé plus important : il est quasi généralisé en milieu urbain, alors qu'il demeure très limité dans le milieu rural. Ces écarts relèvent directement de l'ODD 6, mais aussi de l'ODD 11 relatif aux villes et communautés durables.

Il faudrait également relier la question de l'eau au Maroc au stress hydrique, à l'agriculture, au changement climatique et aux inégalités d'équipement. Les territoires semi-arides ou ruraux devraient alors subir une double contrainte : faible infrastructure et pression croissante sur les ressources hydriques. Face à cette situation, une politique intégrée devant relier l'ODD 6 à l'ODD 11, à l'ODD 13 et à l'ODD 15 est nécessaire.

Tableau 6. Accès aux services de base selon le RGPH 2024

Indicateur	National	Urbain	Rural	Lecture ODD
Ménages raccordés à l'électricité	97,1 %	98,7 %	93,8 %	Progrès général ; ODD 7
Ménages raccordés au réseau d'eau potable	82,9 %	97,1 %	54,6 %	Écart urbain-rural très marqué ; ODD 6
Ménages raccordés au réseau d'égout	65,4 %	93,4 %	9,6 %	Assainissement rural limité ; ODD 6 et ODD 11

5.6. Fracture numérique, innovation et ODD 9

L'inclusion digitale est désormais un axe essentiel du développement durable. L'accès à Internet favorise l'accès à l'information, aux démarches administratives, à des opportunités de formation, à des réseaux professionnels, à des activités économiques. À ce titre, il agit sur l'ODD 4, l'ODD 8, l'ODD 9 et l'ODD 10. D'après les données du RGPH 2024, 59,6 % de la population âgée de 15 ans et plus sont des utilisateurs d'Internet. L'écart de proportions entre milieux est fort : 70,2 % se trouvent en milieu urbain contre 40,4 % en milieu rural. Cette différence peut aggraver d'autres inégalités. Les jeunes vivant en milieu rural ou les femmes ayant un faible niveau scolaire peuvent éprouver plus de difficultés à accéder aux formations en ligne, aux services publics numériques ou aux opportunités d'emploi. La fracture numérique doit être entendue comme une nouvelle inégalité territoriale. Elle ne substitue pas aux inégalités classiques d'accès à l'école, l'eau ou

l'emploi. Elle les rallonge. Une politique de réduction des inégalités en matière de territoire doit donc comprendre les infrastructures numériques, les compétences numériques et l'accessibilité financière des outils de connexion.

La deuxième conséquence touche à la gouvernance. Le suivi des ODD doit impliquer les collectivités territoriales, les régions, les provinces et les communes. Les politiques centrales peuvent établir des priorités au niveau national, mais leur mise en oeuvre dépend beaucoup des capacités locales : planification, financement, coordination, disponibilité des données, suivi de projet et participation. L'enquête sur les acteurs locaux de Guelmim réalisée par Bellali (2025) rappelle que la connaissance et l'appropriation des ODD au niveau local restent un facteur essentiel de leur mise en oeuvre.

L'autre implication est celle de l'articulation des politiques publiques. Les ODD sont liés les uns aux autres. Par exemple, le renforcement de l'accès à l'eau en zone rurale peut diminuer certaines contraintes sanitaires, permettre la scolarisation des filles, améliorer les conditions de vie et la résilience des territoires. Renforcer l'éducation dans les régions défavorisées l'est tout aussi (ce qui peut soutenir l'emploi, l'entrepreneuriat, l'inclusion numérique...). Les politiques sectorielles doivent donc être mises en oeuvre de façon coordonnée territorialement.

La quatrième implication est essentielle. Croire que la dynamique des régions les plus compétitives va mécaniquement réduire les écarts, ceci étant insuffisant. Les données font apparaître que la concentration économique a des fragilités sociales et territoriales. Pour réduire les écarts, il faut orienter davantage les investissements, améliorer la mobilité, proposer des services publics de qualité, consolider des formations qui répondent aux besoins écologiques et sociaux des territoires, mettre en valeur les ressources locales.

Il apparaît enfin de l'analyse que cette régionalisation avancée doit se mesurer à l'aune de sa capacité à générer de l'équité territoriale. Il ne s'agit pas seulement de transférer des compétences aux régions. Elle est également de doter les territoires des outils techniques, financiers et statistiques adaptés pour mettre en oeuvre des politiques qui respectent les ODD.

6 Discussion : territorialiser les ODD pour dépasser les moyennes nationales

Les résultats précédents montrent clairement l'existence de disparités régionales au Maroc qui se révèlent être multidimensionnelles. Elles appartiennent à différentes industries. On les retrouve dans la richesse produite, la pauvreté, l'emploi, l'éducation, les services de base et le numérique. Cette récolte va dans le sens de l'intérêt d'une lecture par les ODD, dès lors que les ODD permettent de relier entre elles ces différentes dimensions.

La première conséquence est méthodologique. --L'évaluation des ODD ne saurait se limiter aux moyennes nationales ;--Il n'existe aucune indication selon laquelle, quand la moyenne nationale s'améliore, il existe encore des territoires très fortement éloignés des objectifs ;--Cette limite est d'ailleurs d'autant plus manifeste pour l'eau potable, l'assainissement, l'éducation et l'emploi. C'est le principe de ne laisser personne sur le bord de la route qui obligent donc des indicateurs territorialisés et désagrégés par sexe, âge, milieu de résidence et niveau géographique.

7. Recommandations

Premièrement, renforcer le suivi des ODD au niveau régional et local. Les indicateurs doivent être produits à des échelles fines, au moins au niveau régional et provincial et, quand c'est possible, au niveau communal. Cette désagrégation permettrait d'identifier les territoires les plus éloignés des cibles. Ensuite, faire le lien entre les politiques de lutte contre la pauvreté et celles de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'emploi et du numérique. La pauvreté multidimensionnelle montre que les privations sont souvent cumulées. Une intervention isolée ne produit donc que des effets limités.

Troisième axe : adapter les politiques de l'emploi aux profils des territoires. Les zones où le chômage est élevé ont besoin de formations adaptées à leurs secteurs porteurs, mais aussi de dispositifs d'insertion des jeunes diplômés, de soutien à

l'entrepreneuriat local et d'une meilleure articulation entre formation professionnelle et besoins économiques.

Quatrième axe : Réduire les écarts urbain-rural dans l'accès aux services de base. L'eau potable, l'assainissement, le transport scolaire, les soins de santé de proximité et la connectivité numérique doivent être considérés comme des conditions minimales pour la réalisation des ODD.

Cinquièmement, renforcer les capacités des collectivités locales. La territorialisation des ODD implique de disposer de compétences en diagnostic, planification, suivi-évaluation, mobilisation de financements et coordination avec les services déconcentrés de l'État.

Sixièmement, mettre en valeur les ressources propres des régions. Le redressement des inégalités ne doit pas passer uniquement par des transferts publics. Elle doit également s'appuyer sur l'agriculture durable, le tourisme culturel et naturel, les énergies renouvelables, l'économie sociale et solidaire, les chaînes de valeur locales et l'innovation territoriale.

8. Conclusion

Cet article illustre que les inégalités de développement au niveau territorial représentent un défi majeur pour la mise en œuvre des ODD au Maroc. Les disparités en matière de richesse régionale, de pauvreté multidimensionnelle, de chômage, d'éducation, d'accès aux services de base et d'inclusion numérique montrent qu'il n'est pas possible de mesurer le développement durable sur la base d'indicateurs nationaux moyens.

Corrélations entre disparités régionales et ODD. Une fragilité économique peut exacerber les tensions sociales. Un manque de formation peut restreindre l'accès à l'emploi. L'accès restreint à l'eau, à l'assainissement ou à Internet peut diminuer les chances de participation économique et sociale. Les ODD constituent donc un cadre particulièrement adapté pour cerner ces interactions et orienter les politiques publiques vers davantage d'équité territoriale.

Le cas du Maroc montre également que la territorialisation des ODD est une condition de leur efficacité. Les politiques nationales doivent s'appuyer sur des diagnostics régionaux et locaux. Les régions ne sont pas parties de mêmes niveaux, ni ne disposent des mêmes ressources, contraintes et besoins. Une politique uniforme risque d'augmenter les inégalités plutôt que de les réduire. Le principal constat est que l'atteinte des ODD au Maroc dépendra de la capacité à faire de la régionalisation avancée un véritable outil de cohésion territoriale. Cela implique des données territorialisées, des investissements ciblés, un renforcement de la gouvernance locale et une coordination accrue entre les secteurs. La réduction des disparités régionales n'est donc pas un objectif secondaire. C'est une condition pour la réussite de l'Agenda 2030.

Limites de l'article et pistes de recherche

L'article est fondé sur des données secondaires et sur une analyse documentaire. Il ne calcule pas par le biais d'un modèle économétrique l'effet causal des disparités régionales sur les ODD. Une recherche ultérieure pourrait établir un indice régional actualisé des ODD, inclure les données provinciales et communales, puis tester les déterminants des performances territoriales à l'aide de méthodes statistiques ou spatiales.

Une autre piste serait d'interroger l'ensemble des acteurs régionaux : conseils régionaux, communes, services déconcentrés, associations, entreprises et citoyens. Cela permettrait d'enrichir la lecture statistique par une compréhension des mécanismes institutionnels, des contraintes de mise en œuvre et du degré d'appropriation locale des ODD.

Références bibliographiques

- Abdelkhalek, T., & Boccanfuso, D. (2021). Impact des programmes de protection sociale sur la pauvreté multidimensionnelle : nouvelles approches et application au cas du Maroc. *Revue d'économie du développement*, 29(3), 5–48.
- Abeladim, O., & Ait Bari, A. (2024). Une analyse spatiale de la décentralisation et des disparités régionales au Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(10).
- Bellali, F. (2025). Objectifs de développement durable (ODD) et acteurs locaux de la ville de Guelmim (Maroc) : connaissances, priorités et perception des stratégies locales. *GeomaGreb*, 21.
- Benaabdelaali, W., Bennaghmouch, Z., Cheddadi, S., & Kamal, A. (2013). Disparités régionales de développement humain au Maroc. *Région et Développement*, 37, 65–93.
- Boumahdi, I., & Zaoujal, N. (2023). Regional well-being disparities in Morocco and its OECD partners. *Social Indicators Research*, 167(1), 183–211. <https://doi.org/10.1007/s11205-023-03097-7>
- Direction des Études et des Prévisions Financières. (2018). Inégalités régionales sous le prisme des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Ministère de l'Économie et des Finances, Royaume du Maroc.
- El Hazzaz, N. (2026). Inégalités territoriales et développement différencié au Maroc (2015–2023) : analyse économétrique des régions Casablanca-Settat et Drâa-Tafilalet. *Revue des Études Multidisciplinaires en Sciences Économiques et Sociales*, 11(1).
- Haut-Commissariat au Plan. (2024). Recensement général de la population et de l'habitat 2024 : premiers résultats et indicateurs clés. Rabat : HCP.
- Haut-Commissariat au Plan. (2025). Note d'information sur les comptes régionaux de l'année 2023. Rabat : HCP.
- Haut-Commissariat au Plan. (2025). Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle : paysage territorial et dynamique. Rabat : HCP.

- Haut-Commissariat au Plan. (2026). *Activité, emploi et chômage : résultats annuels 2025*. Rabat : HCP.
- Ibourk, A., & Raoui, S. (2021). Scale effect on territorial disparities of sustainable human development in Morocco: a spatial analysis. *Discover Sustainability*, 2, 57. <https://doi.org/10.1007/s43621-021-00068-1>
- Nations Unies. (2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution A/RES/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Ouazzani Touhami, N., & El Hazzaz, N. (2024). Évolution des dynamiques et disparités territoriales au Maroc (2015–2023) : une analyse économétrique des régions Fès–Meknès et Casablanca–Settat. *International Journal of Applied Management and Economics*, 2(9). <https://doi.org/10.5281/zenodo.13195803>

Note pour la soumission

Ce document est rédigé dans une forme proche d'un article scientifique soumis à une revue. Avant soumission, il faut adapter la longueur, la mise en page, le style de citation, la langue du résumé, les informations de l'auteur et les normes bibliographiques aux exigences précises de la revue ciblée. Si la revue exige une contribution empirique originale, il sera nécessaire d'ajouter une base de données, une méthode statistique ou une enquête de terrain.